

Offre exceptionnelle

150€
remboursés *



Du 14 mars
au 14 avril 2016

150 € remboursés* pour l'achat et la pose
d'une chaudière de la gamme **ecoVIT exclusiv**

- Chaudières sol gaz naturel à condensation
- 5 puissances disponibles de 21 à 65 kW
- Rendement de 107% sur PCI
- Brûleur en acier inoxydable



* Voir conditions au dos

Vaillant 01-16

A l'occasion de l'opération QUINZAINE du GAZ, **VAILLANT** propose au client final, un remboursement de 150 euros par chèque bancaire, pour l'achat et la pose par un professionnel d'une chaudière gaz naturel à condensation ecoVIT exclusiv.

Conditions de l'offre : Offre réservée aux particuliers, une seule participation par foyer autorisée (même nom, même adresse). La présente offre n'est pas cumulable avec les autres promotions Vaillant et avec l'offre de prêt Excellio proposée par Vaillant et la Banque Solfea.

Pour bénéficier de l'offre le particulier devra retourner le présent coupon accompagné d'une copie de la facture de l'installateur (acquittée et datée du 14/03/2016 au 14/04/2016) et de l'étiquette autocollante où apparaît le numéro de série de la chaudière installée (28 caractères) avant le 01/01/2017 à l'adresse suivante :

Opération VAILLANT GrDF 2016

X742

SOGEC GESTION

91973 COURTABOEUF Cedex



Les informations recueillies dans le présent document sont utilisées pour la gestion de l'offre promotionnelle et peuvent être utilisées à des fins commerciales. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 Janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de suppression et de rectification des données vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessous, à l'attention du « Service marketing Vaillant ».

Identité de l'annonceur : Vaillant Groupe France – 8, avenue Pablo Picasso – 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex – SAS au capital de 7 328 460 € - 301 917 233 RCS CRETEIL. Janvier 2016.

www.vaillant.fr